FRC 1. f 5746.

5746

Case
Folio
FRC
26562

MÉMOIRE

POUR JEAN-FRANÇOIS CAILHAVA,

En réponse à des défenses faites par les Comédiens françois, aux Directeurs du Théâtre du Palais-Royal, de jouer ses Pièces.

> Le but de toute association politique est la conservation des droits de l'homme, ces droits sont la liberté, la *propriété*, la sûreté & *la résistance à l'oppression.*
> *Déclaration des Droits de l'Homme, art. II.*

C'EST peu que l'ASSEMBLÉE NATIONALE ait rendu a l'Homme sa liberté, elle fait d'avantage pour son bonheur, & sur-tout pour sa gloire, elle le met dans l'heureuse impuissance d'être quelque chose par autrui, & lui donne le pouvoir d'être tout par lui seul.

Quel François vraiement digne de ce nom, ne va pas s'écrier avec fierté, ET MOI AUSSI, JE PUIS DEVENIR UN GRAND HOMME! J'ai enfin une Patrie, ou la vertu, ou le génie n'auront plus d'entraves; j'ai un ROI CITOYEN, qui, renonçant à la foule des priviléges, si chers à ses égaux, se réserve, sans partage, le seul qui flatte son ame sensible & bienfaisante, celui de ne faire que des heureux.

THE NEWBERRY LIBRARY

Ainſi, elles ont diſparu preſque toutes, ces prérogatives impolitiques, qui ſoumirent trop long-tems les arts à l'ignorance, & l'innocence à la perverſité.

Cependant, le croira-t-on, *les Rois de théâtre*, nourris d'illuſions, livrés à la douce habitude de régner par des priviléges, ne veulent pas renoncer à ce qu'ils ont de commode, de lucratif: ils l'ont juré ſur le ſceptre du *Souverain de Cocagne.*

Ici l'on s'écrie tout naturellement: Qui les leur accorda, ces chers priviléges? — Un ſublime décret des Menus. — A quel prix? — Demandez à leurs jolies femmes. — Quelles ſont les victimes de ces *ariſtocrato-comi-tragiques?* Leurs pères nourriciers. — Cela n'eſt pas croyable. — D'accord, mais les Comédiens vont eux-mêmes vous convaincre de cette incroyable vérité.

LETTRE DE L'AUTEUR.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

. . . . « Il y a trente ans que je travaille pour la Comédie françoiſe, il y a trente ans qu'elle ſe fait un jeu de me perſécuter, de m'accabler de mille jolies petites noirceurs tout-à-fait bien filées, & dans toutes les règles des couliſſes; de condamner ſur-tout mes pièces à l'oubli, dès que le Public daigne les accuillir. Les Etrangers ont bien voulu les traduire & les adopter. Paris eſt la ſeule ville où elles ne peuvent pas jouir, même des honneurs de la critique. Il eſt tems de les dérober à cet affront, & je les retire du Théâtre National qui les dédaigne, pour les donner *au Sieur Nicolet*, ſi la fantaiſie m'en prend. Mes ouvrages ſont ma propriété, elle eſt ſacrée, puiſque je ne la dois qu'à moi,

& j'en disposerai désormais à mon gré. Il est passé le tems des usurpations ! . . . .

RÉPONSE DE MM. LES COMÉDIENS FRANÇAIS.

MONSIEUR,

« Les pièces que vous reclamés par votre lettre du 4 de ce mois, ne sont plus votre propriété, & sont devenues la nôtre. En conséquence, nous avons l'honneur de vous prévenir que nous formons, dans ce moment ci, opposition entre les mains des Directeurs de tous les autres Théâtres de la Capitale, à ce que ces pièces y soient représentées, & que cette opposition vous sera signifiée à vous-même, &c.

Signés, *Fleuri*, *des Essarts*, *la Rochelle*.

Copie de l'opposition signifiée à M. M. *Gaillard* & *Dorfeuil*, Directeurs du *Théâtre du Palais-royal*.

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, & le dix-huit Mai, &c.

. . . .

. . . .

« Les Comédiens françois ordinaires du Roi ayant été informés par M. Cailhava lui-même, par sa lettre du 4 du présent mois, qu'il prétendoit retirer ses pièces dramatiques, jouées par lesdits sieurs Comédiens françois, sur le Théâtre de la Nation, pour les faire jouer sur tel autre Théâtre que bon lui sembleroit ; ils sont opposans, & s'opposent formellement par ces présentes, à ce que les sieurs Directeurs du spectacle des Variétés jouent sur

leur Théâtre les pièces de M. Cailhava, attendu qu'elles appartiennent auxdits ſieurs Comédiens françois, d'après les réglemens conventionels du Conſeil, faits entre la Comédie & les Auteurs, leſquelles pièces ſont, 1°. la Préſomption à la mode, en 5 actes, jouée en 1763.

2°. Le Tuteur dupé en 5 actes, joué en 1765.

3°, Les Etrennes de l'amour, en un acte, en 1769.

4°. Le Mariage interrompu, ou la fille ſuppoſée, en trois actes, en 1769.

5°. L'égoïſme, en 5 actes, en 1777.

6°. Les Journaliſtes anglois, en trois actes, en 1784, à ce que les ſusnommés n'en ignorent, & dans le cas où ils voudroient paſſer outre, à la préſente oppoſition, leſdits ſieurs Comédiens regardent cet acte comme une atteinte portée à leur propriété, & proteſtent de ſe pourvoir dans les tribunaux, pour en reclamer les droits, & faire condamner leſdits ſieurs directeurs en tels dommages, & intérêts qu'il appartiendra, & j'ai, &c...... *Signé*, Pierre Bernard, Huiſſier à Verge ».

Voilà, je penſe les prétentions des Comédiens françois, aſſez clairement énoncées, & cela en beau ſtyle, & ſur du bon papier timbré, leurs titres ſont vraiſemblablement auſſi clairs: le moyen d'en douter, n'ont-ils pas dicté eux-mêmes leurs réglemens, ne les ont-ils pas changés à pluſieurs repriſes, pour ſe les rendre de plus en plus favorables, ne les ont-ils pas fait ſigner par leurs protecteurs; je vais les faire connoître, ces titres aſſez irréprochables, aſſez triomphans, pour échapper à la plus générale des révolutions.

Réglement pour les Comédiens françois ordinaires du Roi.

« NOUS LOUIS-MARIE DAUMONT, DUC DAUMONT, PAIR » DE FRANCE, ANDRÉ HERCULE DE ROSSET, DUC DE FLEURY, PAIR DE FRANCE. LOUIS ARMAND DUPLESSIS, DUC DE

» RICHELIEU, *Pair & Maréchal de France*; EMMANUEL-FÉLICITÉ DE DURFORT, DUC DE DURAS, *Pair & Maréchal de France, tous quatre premiers gentilshommes de la Chambre du Roi.*

» Après nous être fait rendre compte des divers abus qui se sont « introduits à la Comedie Françaiſe, tant par rapport à la police « interieure, que par rapport à la répréſentation des pièces & « nous ayant paru indiſpenſable d'établir un ordre qui remédie à « des abus ſi contraires à la ſatisfaction du public, à l'intérêt des » Comédiens (1) & aux diſpoſitions de nos reglements du 29 « Decembre 1759 & du 1er. Juillet 1766. Nous avons jugé à « propos de les remettre en vigueur en étendant les differens. « articles qui nous ont paru meriter le plus d'attention, avons « en conſéquence par le préſent reglement arrêté & ſtatué ce « qui ſuit. Page 46 du réglement imprimé en 1781, (2) article 20 du titre huitième.

« L'auteur d'une pièce nouvelle conſervera tous ſes droits, *juſ-* « *qu'à ce que la recette ſoit deux fois de ſuite ou trois fois en différens tems audeſſous de 2300 l. l'hiver & de 1800 l. l'été.* ENTENDONS &ca. &ca. ».

Cet artticle prouve ſingulièrement bien les droits de nos Comédiens ſur toutes les pièces anciennes, modernes, faites & à faire; du moment que la pluie, le beau tems, le chaud, le froid écartent ſeulement deux jours la foule des ſpectateurs. Prouvons préſentement avec quelle équité, quels égards, qu'elle politeſſe ils uſent de leur incroyable crédit, je le dis hardiment: on va voir des *horreurs filées de main de maître*; je promets cependant de me contenir & de les peindre du moins ſans colère, ſi ce n'eſt ſans

---

(1) *Et rien pour l'intérêt des Auteurs.*

(2) *Pour n'être pas rendu public, & à l'uſage ſeulement des Menus & des Comédiens.*

dépit, je ne répondrois pas de la même modération si j'avois à retracer les malheurs d'un autre, de mon ami *Dubeloi*, par exemple, lachement assassiné par l'acteur qu'il n'avoit cessé d'associer à sa gloire. (1)

Abrégé des Mémoires historiques (2) *sur celles de mes Pièces que veulent s'approprier les Comédiens françois.*

LA PRÉSOMPTION A LA MODE, 1763.

La célebre mademoiselle *Clairon*, disoit « quand un Auteur » a fini une pièce, il n'a fait que le plus facile ». Ah! mademoiselle *Clairon*, vous disiez vrai, mais très-vrai.

Après avoir perdu deux ans à solliciter, auprès des Comédiens, la lecture de la *Présomption à la Mode*, après avoir inutilement lu ma pièce chez vingt *saphos* subalternes, excédé, rebuté de faire ma cour à cent protecteurs sans crédit, j'abandonne l'ouvrage à un Bénédictin qui connoissoit une Dame très-en faveur; cette dame le recommande à un courtisan, bel esprit, ce bel esprit le remet à un Banquier, le Banquier le fait circuler dans le boudoir de plusieurs filles; ensuite mon manuscrit de cascade en cascade, tombe chez *Armand* (3), qui, trop paresseux ou

---

(1) *La chûte de Pierre le cruel étoit décidée avant qu'on levât la toile.*

(2) *Voyez mon théâtre, tom.* 1.

(3). *Très-bon Comédien, Louis XV lui demanda un jour dans la galerie de Versailles, combien il avoit d'enfans. — Sire, répondit Armand, il ne m'en reste plus que quarante, & il n'exagéroit pas trop : quand ils avoient environ quatorze ans,*

trop occuppé de sa nombreuse famille pour daigner lelire, l'envoya chez un de ses camarades.

Ce camarade étoit *Préville* (1), le plus célèbre comme le plus *introuvable* des Comédiens; je lui demande un rendez-vous, je vole chez lui, je ne le trouve point, mais que le lecteur se rassure Une cuisiniere est assise sous la porte cochere, *dans son fauteuil à bras*, elle épluche non-chalament des épinards; elle me dit, en ricannant, *n'êtes-vous pas un Poëte*? — Hélas! oui. — *Ne venez vous pas chercher une pièce?* — Hélas ! oui.— *Attendez*; là dessus elle fouille dans le tas d'herbes, en tire mon manuscrit, & me le remet.

Je raconte mon avanture à l'honnête *Dubeloi*, il promet de me servir, il lit ma pièce aux Comédiens, elle est reçue avec acclamation, & mise tout de suite à l'étude; il ne pleuvoit pas alors des pièces en cinq actes. L'enthousiasme croissoit à chaque répétition; j'étois un *prodige*, & mon ouvrage un *chef-d'œuvre*. Les Comédiens en pressoient eux-mêmes la représentation; mais un Acteur essentiel *gagnoit alors de l'argent en province;* on le pria fort indiscrétement, de la part de MM. les Gentilshommes de la Chambre, de vouloir bien se rendre à Paris; il eut de l'humeur, promit aux Comédiens qu'il quittoit, de les rejoindre bientôt, arriva, sans savoir un mot de son rôle, le joua le lendemain, d'après le souffleur, & savoura le plaisir de voir tomber une pièce qui l'avoit empêché *de gagner de l'argent en province*.

Grand conseil derrière le théâtre, entre les deux pièces. Les Acteurs furieux crient à l'injustice, à la cabale, & veulent absolument

---

il leur faisoit apprendre deux ou trois rôles; il leur donnoit un viel habit de caractère, il mettoit six francs dans leur poche, & il leur disait : allez, enfans de la balle, battez lentisle, foulez le sapin, & prospérez.

(1). *On est convenu, dans le monde, de dire Grandval, Mademoiselle Clairon, Préville, Madame Préville.*

annoncer la ſeconde repréſentation de la Nouvauté; un ſeul s'y oppoſe, celui qui s'étoit promis de retourner bien vîte *gagner de l'argent en Province.*

Ses camarades ont beau lui faire remarquer que ma Comédie avoit été fort applaudie, juſques vers le milieu, que le public avoit été indiſpoſé par la longueur exceſſive d'un entr'acte de plus de demie heure (1); que novice dans l'art des repréſentations, je n'avois pas donné un ſeul billet, que ma pièce avoit enfin eté entendue juſqu'au dernier vers. Le cruel fut inexorable; il ſoutint que le Comte, le Marquis, le Duc, le Prince un tel, étoient montés dans sa loge, pour le féliciter d'être débaraſſé d'un rôle déteſtable, & pour lui dire qne les Comédiens ſe deshonnoroient en donnant *de paréilles rapſodies, de pareilles platitudes, de pareilles . , . .* Il me voit, il vient à moi, il me plaint. il m'embraſſe, le bourreau! & prend la poſte pour aller *gagner de l'argent en province.*

Auri Sacra fames.

. . . .

. . . .

(2) Je tais une infinité de *petites gentilleſſes* dans ce goût, qui m'ont été dévoilées par des *initiès* elles entraîneroient néceſſairement des détails trop révoltans; l'ouvrage n'a plus paru & l'on ne veut pas que je le faſſe jouer ailleurs.

Je demande à tous les Flibuſtiers de l'univers ſi cette pièce eſt de bonne priſe.

---

(1). *Molé qui devoit paroître au troiſième acte, ne ſut s'habiller qu'à la fin du ſecond, croyant que c'étoit encore le premier.*

(2). *Les lacunes nous ſauveront déſormais l'ennui des horreurs trop répétées ou trop faſtidieuſes.*

LE TUTEUR DUPÉ.

Cette pièce eſt reçue avec acclamation par les Comédiens. Voilà le beau, voici le laid.

On indique une repétition, les rôles à la main ; *Molé, encore jeune* (c'étoit en 1765) ſe fait attendre une heure & demie : il arrive avec l'air d'un homme accablé ſous le poids des myrthes qu'il vient de ceuillir : *il n'a pas fermé l'œil de toute la nuit, il avoit oublié net la répétition* : il fait une legère excuſe à ſes camarades ; lit ſon rôle d'une voix éteinte ; Mademoiſelle *Hus*, placée à côté de lui, ne l'entend point, & le prie de recommencer la phraſe. — *Ah ! l'on ne m'entend pas, cela eſt fort plaiſant ! & faut-il recommencer cette phraſe ? QUOI : cette ſublime phraſe : QUOI.* Il bouda, fut ſe jetter dans un fauteuil au fond de la ſalle, & alloit s'y endormir, quand un perſonnage, bien plus intéreſſant que moi, captiva l'attention de mes juges, c'étoit. . . UN CHAT.

Le nouvel Acteur, paré d'une belle fourrure blanche, & d'une queue bien touffue, ſe montre ſur un toit ; ſoudain l'aſſemblée eſt en l'air, mon dormeur, auſſi — *Minet — Minet — Minet — un tel voici ta ſcène — J'y ſuis, — qu'il eſt joli ! — à vous Mademoiſelle, — que ſes maîtres vont le regretter, — à toi, — oui pour mon beau rôle qui n'a pas vingt lignes, — & le mien qui a vingt pages, c'eſt bien pis. Minet, petit Minet* ! Minet, bien plus heureux que moi, s'échappe. Enfin moitié *chat*, moitié *fourrure*, moitié *queue*, moitié *rôle*, on acheve la répétition ; on ſe regarde, on ſe dit des épaules que ma pièce eſt déteſtable. Je ſors déſeſpéré.

Le jour même, Mademoiſelle *Hus*, à qui j'ai donné le principal rôle, me le rend. Je le reprends reſpectueuſement, & je vais très-reſpectueuſement l'offrir à Madame *Préville*, qui le refuſ.

Et je prie plus reſpectueuſement encore Mademoiſelle *Doligni*,

de vouloir bien s'en charger : elle me répond que Mademoiselle *Hus* n'ayant pas voulu *faire un habit d'amazone pour une pièce qui doit tomber*, la même raison existe pour elle. . .

. . . .

Et un ordre de *M. le Maréchal de Richelieu*, commande à la première Actrice qui a refusé le rôle, de, faire à ses dépens, un habit à celle qui l'acceptera.

Et les Comédiens s'assemblent. Les uns veulent qu'on me rende mon Manuscrit ; les plus polis décident que puisque on a eu la foiblesse de recevoir une mauvaise pièce, il faut se donner le plaisir de l'entendre siffler.

On donne ma pièce sans la savoir, sans l'annoncer, & au grand étonnement des trois quarts des Acteurs, sur-tout au mien, le public témoigne la plus grande satisfaction.

Elle réussit encore mieux à Fontainebleau. M. *De la Touche*, Intendant des Menus, me cherche dans un coin, où *les Machinistes m'avoient permis*, *par grace*, *de me placer*, & me présente sur le théâtre. Nombre d'Auteurs peuvent se vanter d'avoir été fêtés, caressés, pensionnés par la cour ; moi, je me glorifie de ma présentation unique dans ce genre.

Je revole à Paris, je crois y jouir de mon succès, j'espére qu'il en aura imposé aux ennemis de mon ouvrage. Oh ! comme je me trompois ! *Madame Bellecour* me dit à l'oreille : « Restez dans la » coulisse, on veut annoncer votre pièce pour la derniere fois ; » on n'ôsera pas en votre présence ». ON L'ÔSA. je m'en plains à *Molé* & à Madame *Drouin* ; voici leur sublime réponse : *une autrefois faites tous vos rôles également bons.*

D'honneur je souffre à promener si long-temps mes lecteurs, d'indignités en indignités. Vîte . . . vîte mes bottes de sept lieues, pour nous ennuyer moins sur la route. . . . .

. . . .

UN AN APRÈS, je demande qu'on reprenne ma pièce, & l'on me répond par une lettre, signée *Brizard*, *Préville*, *Bellecour*, *Molé*,

qu'on me prie d'attendre un temps plus favorable. Nous étions alors dans l'hyver . . . .

. . . .

Un an après, je parviens à intéresser *M. le Maréchal de Richelieu*, pour la pièce. Il se rappelle le plaisir qu'elle a fait à la cour : il charge *Préville* de la faire jouer. Cet Acteur n'a qu'à dire un mot. Il n'en fait rien . . . .

. . . .

Un an après , *M. le Duc de Fronsac* recommande ma pièce à tous les Comédiens, & veut absolument qu'ils la jouent : ils le promettent, & n'en font rien. . . . .

. . . .

Un an après, *M. le Duc de Fronsac* impatienté de tant de promesses inutiles, donne des ordres à la Comédie : elle lui répond par un grand & beau mémoire, où elle tâche de prouver qu'on ne doit pas jouer ma pièce. Je l'ai vu ce mémoire, signé de tous les Comédiens, sans exception. Le soir je veux faire des reproches à *Feuillie*, qui me réplique assez plaisament : vous avez été bien étonné en voyant que tous les Comédiens Français savoient signer leur nom . . . .

. . . .

Ceci est encore bien long, multiplions les lacunes, doublons, triplons le pas , ... , ...

. . . . , ...

Trois ans après, l'on paroit s'occuper sérieusement de ma Pièce, & l'on me procure la douce satisfaction de la voir pendant *trois ans* sur le repertoire de presque toutes les semaines. voilà ce qui s'appelle *filer le plaisir* . . . .

. . . .

Trois ans après, les gentils-hommes de la chambre demandent *le Tuteur dupé*, pour Versailles, *Mlle. Comtat* y manque net son Rôle, me dit amicalement qu'il est mauvais, & ne veut plus le jouer, mais pour me dedomager, & me procurer le plaisir de

voir souvent les principales scènes de ma Pièce, dans celle d'un autre, elle fait recevoir les *ressemblances*, & y joue le premier Rôle, très-ressemblant en effet à celui qu'elle trouve mauvais dans *le Tuteur dupé*.

Je demande à tous les Flibustiers de l'univers si cette Pièce est de bonne prise.

LES ÉTRENNES DE L'AMOUR, en 1769

Cette Pièce, si l'on peut appeller ainsi l'ouvrage d'un moment, fut présentée à la Comédie par *Bellecour*. Elle parut *charmante*, aussi devina-t-on finement qu'elle étoit du petit Poinsinet, l'espoir *de l'Opéra Comique*, du théatre *d'Armide*, & de la *Scène Française*. Mais comme les ouvrages charmants ne sauroient être trop étendus, on trouva la Pièce trop courte. On convint qu'il seroit dit à l'auteur d'y *ajouter un Rôle de Gascon*: & l'on se sépara sans recueillir les voix.

J'étois certainement mieux en fond que *l'Illustre Poinsinet*, pour enrichir *mon Chef-d'Œuvre* de quelques *Sandis*, de quelques *Cadedis*, de quelques *Eh donc!* mais mon esprit maladroit ne pût jamais réussir à mettre en usage un conseil, bon sans doute, puisqu'il étoit dicté par la Comédie en corps, mais j'aimai mieux attendre qu'elle eût oublié jusqu'au titre de la pièce, je n'attendis pas long-tems.

Elle fut lue par *Préville* pour la seconde fois telle qu'elle l'avoit été deux ans auparavant. Les esprits étoient changés, mon *Chef-d'Œuvre* fut traité de *Manche à Ballet*, titre que j'ignorois encore & la plupart des billets disoient qu'on l'acceptait parcequ'il ne demandoit ni frais, ni longues études . . . .

. . . .

Mon *Manche à Ballet* ne fut point repété. la veille de la repré-

ſentation, on ne ſavoit pas encore qui joueroit le premier rôle. *Belccour* avoit beau dire que *les Pièces à Bluettes* avoient beſoin d'être mieux ſoignées que les autres, on répondoit ſagement: *les répétitions ſont inutiles pour une Rapſodie, dont la chute eſt certaine.* Elle éprouva un ſort contraire.

Je fus dans la loge de *Préville*, je lui fis honneur du ſuccès de la Pièce, *oui*, me répondit-il, *cette drolerie a fait quelque plaiſir mais ſi vous voulez qu'on la donne les beaux jours, il faut que vous renonciez à la part d'Auteur, les débuts de Madame Veſtris nous rapportent de l'argent, & mes Camarades ne veulent pas que vous en profitiez.* Cela eſt clair.

ACCEPTÉ, HELAS! IL LE FALLAIT BIEN.

Deux jours après on m'annonce qu'on ne me jouera plus, je demande pourquo? les ballets de votre Pièce ſont ſur des airs de l'Opera & les directeurs ont obtenu un ordre du Roi qui la ſupprime-je le crois bonnement. Le muſicien qui avoit compoſé les airs des Vaudevilles, ſe moqua de ma ſimplicitè, & me conduiſit chez le Directeur de muſique; *M. Trial* indigné des procédés qu'on lui prétoit, obtient un ordre qui force les Comédiens à continuer les répréſentations de la pièce & dieu ſcait comme il eſt exécuté.

Je demande à tous les Flibuſtiers de l'univers ſi cette Pièce eſt de bonne priſe.

LE MARIAGE INTERROMPU en 1769

Cette Comédie, d'abord en cinq actes, fut refuſée, le ſoir même un auteur vivant voit *Molé* s'applaudir de ce refus, & m'en avertit.

Je reduis ma Comédie en trois actes pour avoir le droit d'être lû une ſeconde fois. *Molé* voit le même auteur, dont je viens de

parler, & lui dit *que je ſuis loin de mon compte ſi je penſe le tenir.* La Pièce eſt encore refuſée.

Je prie *Préville* de me la rendre cette malheureuſe Pièce, je veux vîte la faire imprimer avec une préface où je developperai les menées qu'on a employées pour la rejetter, le lendemain on ne relit pas ma Pièce, mais elle eſt reçue, ... , ...

Son tour arrive, on la ſacrifie à quatre nouveautés; je me récrie à la cinquième, on me ſignifie nettement, qu'on veut donner les *Deux Amis de M. Baumarchais* avant le *Mariage interrompu*, parce que l'on a *beſoin de faire de l'argent.* Meſſieurs, dis-je, » ce compliment flateur mérite. . . . . Une profonde » révérence ».

Quelques Comédiens, honteux de la malhonnêteté avec laquelle on m'a parlé, ſe rappellent ſur-le-champ ce vers de Molière, *le Seigneur Jupiter ſait dorer la pilulle*, ils donnent les plus grands éloges à ma complaiſance, mais ils me propoſent de jouer ma pièce les petits jours, tandis que les grands jours, on donnera la repriſe du *Siége de Calais;* je fais remarquer que le *Siége de Calais* eſt couru, que le lendemain d'une repréſentation brillante, les Comédiens ſont certains de n'avoir perſonne, tout le monde dit que j'ai raiſon, mais on inſiſte, *Molé* m'aſſure que je tirerai la Comédie d'un grand embarras, & qu'elle m'en aura la plus grande obligation. « *Cela ſuffit,* répliquai-je avec vivacité, je » ſuis sûr de porter un coup mortel à mon ouvrage, mais pour » prouver que, ſi j'ai des ennemis ici, je veux les vaincre à force » de procédés, je conſens à tout ».

On ſe récrie encore ſur mon honnêteté, & madame *Bellecour* dit à haute voix, *ſi nous manquons déſormais d'égards pour Monſieur, nous ſerons de grands monſtres;* je n'oſe pas dire qu'elle fut prophéteſſe.

Le Siége de Calais eſt ſuſpendu, on annonce *Tancrede*, & *le Mariage interrompu.* Je vais trouver mes amis, pour leur dire;

» vous voyez bien qu'avec de bons procédés, l'on triomphe toujours ». Dans mon enthousiasme, je monte à la loge de Mademoiselle *Luzi*, je me répands en sentimens de reconnoissance envers les Comédiens. Elle me regarde en riant. « Vous croyez » donc que mes chers camarades vous donnent un beau jour, & » avec une Tragédie pour vous faire plaisir. Ah! oui, il est bon sa. — Eh pourquoi donc?—Parce que la pièce est tombée dans les » règles, & qu'elle nous appartient. — La chose n'est pas possible, » puisque c'est par complaisance que j'ai pris des jours où l'on » ne reçoit rien à la porte. *Allez voir, allez voir, je me trompe* » *peut-être* ».

J'entre dans la loge de *Préville*, je lui fais part, en riant, de ce qu'on vient de me dire; il me répond très-sérieusement, *qu'on m'a dit vrai, que j'ai été deux fois au-dessous de la somme convenue, & qu'il faut se soumettre aux règles.* Les règles de la Comédie!

Grands Dieux, vous l'entendez, & vous ne riez pas!

Je trouve, dans le foyer, M. le Duc de Fronsac, je lui fais part de mon aventure. Il est furieux; il appelle quelques Comédiens, il leur reproche leur injustice? — Pourquoi l'Auteur a-t-il consenti à être joué les petits jours? — Pourquoi l'y avez-vous forcé, — puisque Monseigneur protége la pièce, on la donnera encore quelques fois au profit de l'Auteur. — Le lendemain on met sur l'affiche que *la pièce est interrompue par l'indisposition d'un Acteur;* on l'afficha deux mois de suite de cette manière, & mon malheur est tel, que *l'indisposition* dure encore.

Je demande à tous les Flibustiers de l'univers, si cette pièce est de bonne prise.

L'ÉGOISME, *en 1777.*

Cette Pièce eſt reçue. *M. Barthe*, bien inſtruit, par les Comédiens, de mon plan, de mon intrigue, de mes caractères, calque ſon *Homme perſonnel* ſur mon *Égoïſme*, & malgré les reſſemblances les plus frappantes, il eſt reçu un ou deux ans après.

Ce n'eſt pas tout; *M. Barthe* eſt mon plagiaire, on veut que je paſſe pour être le ſien. On ſe rappelle d'avoir reçu autrefois une pièce de feu *Colardeau*, on tourmente cette ombre chérie pour qu'elle céde ſon tour, *qui ne dit mot conſent*; je ſuis forcé d'employer la protection de M. de *Maurepas*; il décide en ma faveur, ma pièce eſt jouée, & ſuſpendue à la neuvième repréſentation, à cauſe des grandes chaleurs. Je reçois cette lettre, ſignée de dix-ſept Comédiens.

MONSIEUR,

« LA Comédie a ſuſpendu votre *égoïſme* de votre aveu : elle
» ſe propoſoit de vous donner les quatres prochaines repréſen-
» tations; mais en temps ſéparées, afin qu'il y ait plus de monde,
» de vous donner votre rétribution de ces quatre repréſentations,
» enſuite de laiſſer la pièce au courant du répertoire, comme
» lui appartenante. Voilà, Monſieur, le projet de la Comédie,
» au ſujet de *l'égoïſme*, projet né de ſon attachement pour vous,
» & de ſon ſoin à veiller à vos intérêts. Elle attend votre ré-
» ponſe, Monſieur, qui ſera le ſceau à cet arrangement, s'il
» vous convient, & que la Comédie déſire être écrit & arrêté
» définitivement. Au ſurplus, Monſieur, vous avez vos droits;
» c'eſt à vous de prononcer, la Comédie n'a rien de plus à cœur
» que de remplir tous ſes engagemens envers MM. les Auteurs.
» Heureux, Monſieur, ſi tous lui rendoient ce devoir auſſi doux
» & auſſi facile. J'ai l'honneur d'être, &c.

Accepté. Helas! il le falloit bien.

Je

Je demande, quelques mois après, qu'on fasse reparoître *l'Égoïsme*, & l'on m'écrit.

MONSIEUR,

« La Comédie vous propose de laisser plus d'intervalle entre » les représentations de *l'Homme personnel* & celles de *l'Égoïsme* : » elle craindroit d'avoir l'air de faire lutter talent contre talent, » & d'élever peut-être contre vous des personnes qui ne connoissent ni votre délicatesse ni votre modestie». J'ai, &c. *signé*, de » la Porte; Secrétaire de la Comédie française.

Accepté. Helas ! il le falloit bien.

Plusieurs mois s'écoulent encore, & je n'entends point parler de ma Comédie. Que faire à cela ? bouder, s'impatienter, écrire.

MESSIEURS,

« Je me suis comporté avec la Comédie comme l'amant le » plus passionné, le plus délicat avec une maîtresse tendrement » aimée. J'ai voulu voir si, sans lui rappeller ses engagemens, » elle daigneroit enfin songer à mon bonheur. Ah! l'ingrate! ha! » la cruelle ! elle s'en occuppe aussi peu que de ma gloire ».

« J'étois bien jeune lorsque je commençai à lui faire une cour » assidue : il y a vingt ans que je ne cesse d'opposer les attentions, les prévenances à ses caprices multipliés, & tout me dit » que si, dans l'âge des graces & de la force, je n'ai pu triompher des rigueurs de ma bien aimée, je ne ne dois pas » attendre un meilleur sort en vieillissant. C'en est fait ! je » cacherai désormais mes tendres sentimens à mon *injuste*, à ma » *perfide amante*, mais je sens bien au fonds du cœur que je » l'adorerai toujours ».

« Je ne sais, Messieurs, pourquoi je vous entretiens de mon » douloureux martyre; j'aurois mieux fait de le raconter » aux échos, ils le répeteroient aux bergers attendris. Je suis » malgré votre indifférence pour mon *amoureux tourment*, &c. ».

Ce poulet tourne les têtes; on le trouve *délicieux*; on le fait lire trois fois de suite. Je suis *l'homme le plus doux. le plus poli. On ne conçoit pas comment on a pu accumuler sur moi les plus mauvais procédés. Dazincourt* est d'avis qu'en m'écrivant on commence ainsi: *cher amant*, & la Comédie me prie instament de lui faire l'honneur de lui rendre visite. Je volai au rendez-vous indiqué par *ma douce amie*, & j'y savourai toutes les douceurs d'un raccommodement; j'y fus flatté, carressé, baisé par les plus jolies bouches; on repetoit autour de moi. *il est charmant! ce n'est pas un auteur* On indique *L'egoïsme* pour la seconde semaine après la rentrée. Je suis émerveillé des politesses qu'on me fait, & je ne fais que répéter: *cela est trop beau.*

Je veux me retirer; on me retient, on me presse de demander ce qui pourra me plaire. On met le *Tuteur dupé* sur le répertoire, & moi de répéter: *mais cela est trop-beau.*

On me retient encore: on avoue *qu'on me doit les plus grands dédommagemens*, & l'on veut absolument remettre *le Mariage interrompu*: on plaisante sur ce qu'il est *interrompu* depuis dix ans, par l'indisposition d'un Acteur. On m'embrasse encore, & je sors en répétant: *mais! mais! cela est trop beau!*

A peine ai-je disparu qu'un Comédien, on ma tu son nom, r de mon enthousiasme, de celui de ses camarades, & dit à haute & intelligible voix: *Mesdames, Messieurs, nous convenons tous que nous avons les plus grands torts avec cet Auteur. Voulez vous gager que nous ne cesserons pas d'en avoir.*

Vive Jesus, il est sorcier! ma mère.

Oui *sorcier*, très-*sorcier*, le croirait-on? je l'ai attendue neuf à dix ans la reprise de cette pièce; encore dès le premier jour qu'elle reparoît, *Molé* m'avoua-t-il en sortant de sur la scène

qu'il avoit mal joué, parce qu'il n'avoit pu de toute la journée dire :
Certain devoir preſſant m'appelle en certain lieu & que ce malheur *taquinoit horriblement ſes nerfs.* Il fut encore plus franc le lendemain, il déclara poſitivement *que le rôle lui déplaiſoit.* En voilà aſſez pour qu'on n'ait plus ôſé lui propoſer de le jouer, & qu'on n'ait pas riſqué, crainte de lui déplaire, de le donner à l'un de ſes rivaux, en voilà aſſez pour que ma pièce, *frappée d'anathême*, ne reparoiſſe plus, malgré mes ſacrifices, malgré les engagemens dictés par ma *bien aimée*, malgré ſes ſermens, malgré ſes écrits.

Je demande à tous les flibuſtiers de l'univers ſi cette pièce eſt de bonne priſe.

Les flibuſtiers s'obſtinent à ſe taire. Les Comédiens vont parler : écoutons.

Nous avons acheté les pièces de théâtre, nous pouvons en diſpoſer à notre gré.

Non, *mes petits financier* non : mauvais calcul, ou *Barême eſt faux.* Avez-vous fait l'aquiſition à vos riſques & périls ? avez-vous déboursé la moindre choſe ? Point du tout : l'auteur fait des frais d'eſprit ; il a beſoin de cinq à ſix acteurs qui faſſent des frais de mémoire, il ſe les aſſocie pour partager les applaudiſſemens & la recette, il leur abandonne généreuſement ſix parts & n'en réſerve qu'une ; mais ce n'eſt pas à vous qu'il vend ſon ouvrage, c'eſt au public, qui toutes les fois qu'il veut en jouir, paye la pièce ; l'auteur, les acteurs.

Après un certaintemps les piécés doivent du moins nous appartenir, ſans quoi nous ſerions forcés, à la fin, de payer tous les jours des parts d'auteurs.

Le grand mal, puiſque tous les jours les pièces que vous jouez vous rapportent de l'argent. quoi ? louvrage qu'un auteur en

ſanta dens le temps où ſa jeuneſſe ſexhaloit en traits de feu, ne pourra plus contribuer à ſa gloire, à ſa ſubſiſtance, quand l'âge aura glacé ſes ſens & ſon génie ? Non ! il doit vivre avec honneur de ſa plume, comme le laboureur de ſon ſoc, le guerrier de ſon épée, le Roi de ſon ſceptre.

Il eſt tant & tant d'auteurs que nous ne pouvons les jouer tous, qu'il nous ſoit du moins permis de laiſſer repoſer les ouvrages des morts.

Ce ſont donc les bons modèles que vous vouïez condamner à l'oubli. Tremblez, ingrats! vous venez d'indigner mêmes les ombres de vos bienfaiteurs ; celle de *corneille* vous adreſſe la parole. Profanes ! à genoux.

Seroit-il réellement paſſé, ce beau temps ou *Moliere*, *Racine*, mon frère *Thomas* & moi, faiſions en même temps jouer quatre nouveautés ſur quatre théâtres differens. Paris étoit cependant bien plus reſſerré, & le goût des ſpectacles n'y étoit pas auſſi général. Ah ! je ne ſuis plus ſurpris, ſi lorſque le meſſager des Dieux nous apporte ſon journal, nous n'y voyons preſque jamais le nom de nos illuſtres morts : il eſt pourtant certain que de notre vivant nons aurions briſé nos pinceaux, ſi nous euſſions cru ne travailler que pour vingt Comédiens, pour un ſeul quartier de la capitale, & pour un petit nombre d'années. C'eſt nous faire mourir réellement : c'eſt nous aſſaſſiner dans notre gloire : c'eſt nous ravir l'immortalité,

Eh ! le privilége excluſif !

La raiſon, la juſtice l'anéantit. Quoi ? *l'épée*, *la ſimarre*, *la thiare* même, perdent des priviléges abuſifs, mais conſacrés par des ſiécles d'erreur, & *la marotte de Momus*, conſerveroit les ſiens qui ne ſont que d'u! jonr. Non.

Je le repette, *le plus beau décret de l'Aſſamblée nationale, eſt celui qui accorde à l'homme la liberté d'être tout par lui même.*

Je m'adreſſe aux Auguſtes Repréſentants de la plus énergique des nations, & j'ôſe leur dire : vous êtes bien grands, bien puiſſans ; vous tenez dans vos mains le fil de nos deſtinées, mais ce que vous êtes, vous le devez aux *muſes*, ce que vous faites les *muſes* l'avoient préparé, & ſurtout *Thalie* & *Melpomene*. La premiere, en livrant au ridicule des nains qui ſe faiſoient appeller Grands, n'a-t-elle pas détruit, peu-à-peu, le culte de ces idoles. La ſeconde n'a-t-elle pas pénétré l'univers de ces vérités.

L'injuſtice à la fin produit l'indépendance.

. . . .

Les Prêtres ne ſont pas ce qu'un vain peuple penſe.

Vous rendez libres vingt-cinq millions d'eſclaves, & l'homme de lettres ſeul ne pourroit pas ſecouer les plus aviliſſantes des entraves.

Le génie du plus beau des arts ne pourroit pas hardiment déployer ſes aîles.

Quos ego, s'écrient en cœur les artiſtes. s'il n'étoit qu'un beau ſonge, cet avenir heureux dont on nous flatte, ſi nous étions ſacrifiés dans le ſein de cette ville, que nous ſeuls pouvons rendre *le capitale du monde*, dans le ſein même de cette patrie, dont nous préparâmes la révolution & la gloire. Que faire pour ſignaler notre vengeance d'une manière digne de nous ? . . . . . *ſe taire*. . . Le ſilence des *muſes* eſt pour un empire ce que le ſilence du peuple eſt pour les Rois.

Mais, non, ils vont renaître les beaux jours des muſes françaiſes ; nos *ſolons*, comblés pour la plupart de leurs faveurs, doivent les aimer par reconnoiſſance, tous attendent d'elle l'immortalité, & BAILLY n'oubliera jamais les lauriers multipliés qu'elles mêlent à ſa couronne civique.

fc

Je me resume : de toutes les propriétés, il n'en est pas de plus inconteſtable, de plus indépendante, de plus ſacrée que les ouvrages de l'homme de lettres ; c'eſt bien ſouvent la ſeule qu'il ait. L'Aſſemblée nationale lui en a rendu la pleine jouiſſance en conſacrant *les droits de l'homme*, & quand le monde littéraire réclame avec confiance l'exécution de ſes décrets ; quand il demande que tout ce que la tyrannie & le plus ridicule des priviléges ont pu exiger, ſoit regardé comme nul, L'Aſſemblée nationale, d'accord avec elle-même, ne permettra pas que des droits ſi ſolemnellement reconnus, ſoient plus long-temps violés.

Jean-François CAILHAVA.

De l'Imprimerie de BOULARD, Imprimeur-Libraire, rue neuve Saint-Roch, N°. 51.